

## Fouilles à Saint-André, Chartres, 1968



« Après l'article relatant la découverte en 1965 des vestiges de l'amphithéâtre gallo-romain élevé au II<sup>e</sup> siècle à Autricum, voici le rapport des fouilles effectuées sur ce site du 18 mars au 13 avril 1968, daté du 22 novembre de la même année. Le quartier Saint-André fournit un exemple de la rétractation de la ville à la fin de l'Empire romain (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup>) par l'abandon de sa périphérie urbaine, puis de sa restructuration par la superposition d'un établissement religieux (Xe ou avant ?) à un ancien édifice monumental romain. Chartres offrirait désormais l'image d'une ville chrétienne protégée par ses saints, avec ses chevets d'églises s'alignant le long de l'Eure et au bord de sa falaise. »

Michel Ferronnière, *Président*  
Michel Huetz, *Secrétaire général*  
Juliette Clément, *Directrice de Publication*  
Célia Sovieni, *Secrétaire*  
Novembre/2020

---

Ce rapport, daté du 22 novembre 1968, n'ayant jamais été publié, nous avons pensé utile, malgré ce retard, de le donner aujourd'hui (*note de 1978*) afin de compléter l'ensemble des APR rédigés chaque année par Monsieur Courbin de 1967 à 1972 (*Cf Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir : numéros 39, 54 et 71 ainsi que Histoire locale Beauce et Perche, n° 27*).

---

La fouille a duré du lundi 18 mars au samedi 13 avril 1968. Un premier tronçon de l'amphithéâtre gallo-romain de Chartres ayant été fouillé en 1967, au nord de l'église Saint-André, il s'agissait, l'année suivante, de le localiser au sud, sur la place Saint-André. En 1895, P. Buisson avait relevé sous la chaussée de la rue Saint-André (*anciennement rue de la Barillerie ou de la Corroierie*), à l'occasion de la mise en place d'une conduite d'eau, la présence de deux murs parallèles, l'un, épais de 2m70, l'autre épais de 3m50, qui paraissait correspondre au plus gros des trois murs dégagés en 1967. L'objectif était de retrouver ce mur et de le situer avec précision (*plan I*).

En outre, on savait que des maisons, qui occupaient l'emplacement de l'actuelle place Saint-André, avaient été rasées au XIX<sup>e</sup> siècle (*exactement en 1870, cf. REA 1913, P. 70*). On supposait qu'elles avaient pu succéder elles-mêmes à des constructions plus anciennes. On se proposait de fouiller éventuellement cette succession d'habitats.

Un quadrillage, d'une orientation et d'une implantation soigneusement calculées au préalable, fut mis en place avec un maximum de précision. Axé sur le nord géographique (*relié plus ou moins exactement à celui de l'année précédente*), il était prévu pour recouper obliquement le mur de l'amphithéâtre et par suite les constructions ultérieures qui auraient pu se régler sur lui, tout en respectant le pavage et l'escalier moderne qui conduisent à l'Eure.

Le chantier fut presque intégralement couvert et clôturé par les soins de la municipalité. Sept sondages carrés (4 x 4 m) furent fouillés, cinq en entier, l'un à moitié, le dernier au quart : S. 19 à 21, T. 18 à 20, U. 18 (*plan II*).

**1.** Au-dessous du sol actuel, on trouva tout d'abord sur l'ensemble du chantier un remblai récent, épais d'environ 1 m à l'ouest, moins épais à l'est vu la pente générale du terrain destiné à remblayer la place moderne. Ce remblai reposait sur un sol assez irrégulier mais plus ou moins horizontal, en mortier blanc, mince (0,005/0,01 m), sur lequel on a trouvé une monnaie de 1861 (68-9). (*il semble qu'il y ait eu, en S. 19, deux états successifs de ce sol de mortier*).

**2.** Immédiatement au-dessous de ce sol récent, on trouva, en T. 18-19 et S. 19, les débris de pisé d'une maison à socle de pierre (*fig. 1*). Cette maison présentait deux états successifs, marqués par deux sols superposés (*à l'intérieur comme à l'extérieur*). Sur le sol le plus ancien, à l'extérieur, on a trouvé deux monnaies, l'une (68-13) de 1655-1660, l'autre (68-19) de 1651. Les murs avaient été couverts par un crépi à l'état le plus récent. Les fondations liées au mortier atteignaient une hauteur d'1 m et formaient à l'intérieur un socle saillant de 0,10/0,20 m). L'angle sud-ouest montrait deux pierres de taille (*remployées ?*). Dans le coin sud-ouest de la maison, on trouva un « *puisard* » (?), creusé dans du gravier contenant une monnaie (68-17) de 1638, et tapissé de douves comme un cuveau (*fig. 2*) ; le fond était en mortier et une abondante céramique récente y avait été entassée. Sur les sols, on trouva de nombreuses épingles (*cf à Tours, Bull. de la Soc. arch. de Touraine, 39, 1980 p. 632 sq. : vers 1550*). Vers son extrémité nord, le mur ouest était encastré dans le mur de l'amphithéâtre qui avait été entaillé à cet effet.

**3.** En S. 20, on découvrit les restes d'un mur où d'un socle de mur, nord nord-ouest sud sud-ouest, mal construit en petites pierres et mortier, bordé à l'est d'une série de carreaux rouges. Ce carrelage rejoignait un autre carrelage de briquettes rectangulaires, de couleur paille. Il ne semble pas qu'il s'agisse du retour est du mur de la maison de pisé, dont le bas des fondations est situé à +1 m environ du carrelage précité.

**4.** En T. 19, la construction du mur sud de la maison avait probablement provoqué ou achevé la destruction d'un mur plus ancien et peu profond, épais de 1m25, d'une orientation légèrement différente, sur lequel il devait poser en T. 20. Construit en pierre (*calcaire*) de Berchères et bien appareillé (*fig. 3*) ce mur présentait à partir d'un point déterminé, au sommet de sa paroi nord, le départ d'une voûte disparue. Cette voûte ne commençait qu'environ au milieu de la partie du mur dégagée : plus à l'ouest, le mur était droit, et un socle d'escalier en mortier, ayant conservé les encastres de quatre marches (*hauteur : 0m20*) avait été appuyé contre lui. Dans le parement nord, au niveau de cet escalier, avait été aménagée une petite niche assez grossière (*hauteur : 0m47 ; largeur : 0m30 ; profondeur : à la base : 0m24*), où l'on retrouva un jeton de cuivre de Nuremberg, XVI<sup>e</sup> siècle, et une boucle de ceinture fragmentaire. La hauteur du mur sous la voûte atteint 1m48. Sur le sol, au pied de l'escalier, on retrouva un vase brisé in situ. De l'autre côté du mur, dans l'angle sud est de T. 19, on fouilla une superposition de sols qui livrèrent, au milieu de traces de feu, de la céramique émaillée. Dans l'angle nord-ouest de S. 19, il est possible qu'on ait

retrouvé l'autre mur de cette voûte : l'hypsométrie conviendrait. Malheureusement, il n'a pas été possible de dégager ce départ de voûte, situé au-dessous du pavage moderne. Les dimensions de la salle seraient 5 m (*du nord au sud*) x au moins 7 m (*d'est en ouest*).

A cet état peut se rattacher une grande fosse, retrouvée en T. et U. 18, remplie d'une terre très noire, et qui contenait de nombreuses cornes (*de cervidés ?*), des os et des fragments de peau. Le fond, creusé dans la glaise et la marne, était tapissé de silex. Il pourrait s'agir d'une fosse de tanneur ; la rue de la Corroierie et la rue de la Tannerie, sur la rive droite, sont toutes proches. Le contenu de la fosse a été tamisé ; il livra une monnaie de 1594.

5. Le mur de l'amphithéâtre n'a été retrouvé qu'au nord de T. 18, et encore partiellement (*fig. 4*). Il répond bien à ce qu'on attendait du relevé de 1896, et peut être identifié raisonnablement avec le mur vu par P. Buisson (*cf. plan III*). L'épaisseur mise à jour dépasse 1m10. La hauteur maxima dégagée par la fouille atteint près de 3 m (*2m91*) et le bas des fondations n'a pu être atteint à -3m70 du sol actuel. Le parement des fondations est très irrégulier, hérissé, creusé. Au-dessus d'un certain niveau (*qui correspond à celui des fondations de la maison de pisé ?*), seul le blocage intérieur est conservé, comme si le parement avait été enlevé. On a retrouvé quelques moellons de calcaire (*environ 0,13 x 0,10*), analogues à ceux qui avaient été retrouvés au nord de l'église Saint-André, et qui peuvent provenir de ce parement. (*D'autre part, dans la maison de pisé, on a retrouvé un carreau de pavage en calcaire (0,23 x 0,23 x 0,105m)* qui pourrait provenir également de l'amphithéâtre (?).

Le mur de l'amphithéâtre était interrompu par une voûte dont le berceau (?) (*hauteur du sol jusqu'à naissance de la voûte : 1m28*) avait disparu (*fig. 5*). Son axe est oblique par rapport à la direction du mur de l'amphithéâtre : s'agit-il d'une ouverture originale à travers les substructions (?) de l'amphithéâtre, ou d'une voûte ultérieurement ménagée dans sa masse ? Et dans ce cas, à quel édifice se rapporte-t-elle ? Du mortier liant les pierres de la voûte a été prélevé pour analyse ; une monnaie (*68-16*) de 1639 a été trouvée dans son remplissage : mais l'un et l'autre peuvent être plus récents.

Quelques fragments de céramique sigillée (*Graufesenque, Lezoux*), une monnaie (*68-6*) de Domitien (*90-91*), sont les seuls témoins de l'époque gallo-romaine.

#### **✘ En résumé, l'histoire du secteur peut être retracée comme suit :**

- A la construction de l'amphithéâtre (*II<sup>ème</sup> siècle après J.C.*) puis à sa destruction, paraît avoir succédé une longue période d'abandon, jusqu'à la construction d'une maison à salle voûtée souterraine ou demi-enterrée, qui fut dotée d'un escalier.
- Cette maison détruite, une autre lui succéda plus au nord. La cour fut pavée, et ce pavage fut remplacé le long du mur est.
- Enfin on construisit une maison à socle de pierre et murs de pisé (*de tanneur ?*). Cette maison apparaît dans l'iconographie d'époque. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elle fut rasée, avec les autres constructions du pâté, qui devint la place Saint-André.

La main-d'œuvre a été intégralement fournie par les stagiaires de l'École de Fouille du . Le financement a été assuré par la Commission des Fouilles, et pour une part, par l'EPHE. Un volume de quelque 200 m<sup>3</sup> de déblais a été remué, et remis en place à l'aide d'un engin mécanique. L'obligation de reboucher immédiatement (*qui nous avait été faite par la ville*) a empêché de compléter la fouille et de faire certaines observations.

Le plan d'ensemble et les plans de détails, un plan en courbes de niveau, les élévations, la quasi-totalité des parois stratifiées (*après vaporisation*), ont été levés. Une centaine de photographies en noir et blanc, et autant de photographies en couleurs ont été prises. La céramique recueillie a rempli

plus de dix caisses. Vingt-sept monnaies ont été localisées et confiées pour nettoyage et identification au Cabinet des Médailles.

**Paul COURBIN -1968-**